

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du GNTS RA

Mardi 09 novembre 2021 au Verger

1 – Ouverture de la séance par le Président

Le quorum, fixé à 33% des 172 adhérents, soit 47 personnes, est atteint avec 96 participants et 39 pouvoirs soit 135 votants. L'Assemblée Générale est déclarée ouverte par le Président.

Un hommage est ensuite rendu aux membres de l'association disparus cette année : Jean ROVETTI, Axel LAIGLE, Jean LACROIX.

2- Rapport moral du Président sortant.

Le Président sortant présente le bilan des activités du GNTS de l'année écoulée (cf pièce jointe).

Le rapport est approuvé à l'unanimité

3- Rapport Financier du Trésorier

J P MICONNET présente la « projection des résultats 2021 » et le « budget prévisionnel 2022 » cf. pièce jointe.

Quitus est donné à l'unanimité au Trésorier.

4-Compte rendu sportif du Capitaine des jeux.

Les éléments présentés par J SOUVRAS figurent en pièce jointe.

Quitus est donné à l'unanimité au Capitaine des jeux.

5- Remplacement des membres du Conseil de direction

A. PERILLAT remplace M. HERVE, démissionnaire, en qualité de membre. Sont réélus Emile NOYER et Jean Claude SABATIER.

6- Cotisation 2022

Inchangée par rapport à 2019 soit 45 €

7-Remise des récompenses championnats individuel et par équipe.

Voir palmarès dans Bilan Capitaine des Jeux en pièce jointe.

8-Participation financière sur les 18 trous.

On observe une forte augmentation des tarifs proposés par les clubs 18 trous.

La question posée à l'assemblée est donc de savoir à quel niveau de participation les membres du GNTS sont ils prêt à s'engager : plus ou moins de 60 €.

Après vote la majorité (37 pour, 75 contre, 15 abstention) s'est prononcée pour limiter à 60€ la participation.